

## Politique de diversité du conseil d'administration

Révisée en 2018.

Approuvée par le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines le 25 mars 2021.

Adoptée par le conseil d'administration le 22 avril 2021.



Ce document représente la politique de Saputo inc. (« Saputo » ou la « Société ») en ce qui concerne la diversité de son conseil d'administration (le « conseil »). Saputo reconnaît qu'un environnement diversifié et inclusif qui valorise la diversité de points de vue, de formations, d'aptitudes et d'expériences offre un échange de perspectives plus approfondi. La diversité enrichit les discussions entre les administrateurs et reflète mieux le lien qu'a la Société avec ses clients, ses employés, ses actionnaires, ses partenaires commerciaux et ses autres parties prenantes.

Il incombe au comité de régie d'entreprise et des ressources humaines (le « comité »), dans le processus de recrutement de nouveaux candidats aptes à devenir membres du conseil, de recommander des candidats de haut calibre. Dans le cadre du processus de sélection, le comité évaluera le mérite d'un candidat éventuel en fonction d'un ensemble d'habiletés, d'aptitudes, de qualités personnelles, de formations et d'expériences professionnelles, notamment en tenant compte de facteurs de diversité comme le sexe, l'âge et la région géographique ainsi que d'autres caractéristiques des collectivités où Saputo est présente et exerce ses activités.

En outre, le comité examine chaque année la taille et la composition du conseil en vue de repérer les déséquilibres ou les écarts ainsi que les occasions de diversification accrues. Notamment, le comité promeut une représentation équilibrée quant à la durée des mandats et à l'âge des administrateurs et favorise la diversité à cet égard en ce qui concerne les postes de leadership et la nomination de nouveaux administrateurs.

Le comité évalue le respect de cette politique dans le cadre de son processus d'évaluation périodique du conseil, de ses comités et de ses administrateurs. Le comité révisé cette politique périodiquement et recommande au conseil tout changement à apporter à cette politique.